

# Études & Résultats

DIRECTION DE LA RECHERCHE, DES ÉTUDES, DE L'ÉVALUATION ET DES STATISTIQUES



FÉVRIER  
2018  
NUMÉRO  
1052

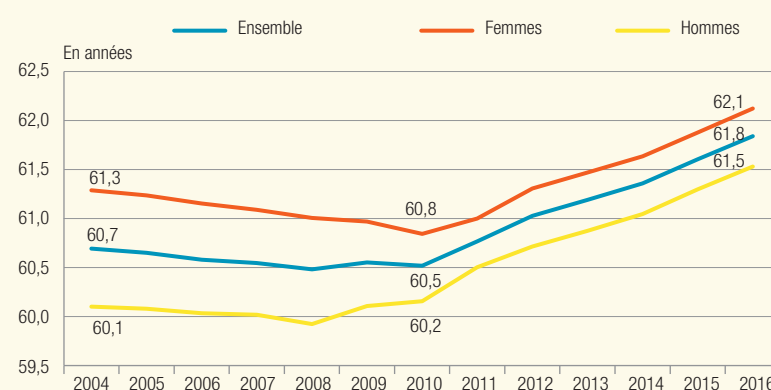
## L'âge moyen de départ à la retraite a augmenté de 1 an et 4 mois depuis 2010

Fin 2016, l'âge moyen conjoncturel de départ à la retraite s'élève à 61 ans et 10 mois pour les personnes résidant en France. Il atteint 62 ans et 1 mois pour les femmes et 61 ans et 6 mois pour les hommes. Cet âge est en augmentation continue depuis 2010, c'est-à-dire juste avant l'entrée en vigueur de la réforme des retraites de 2010. En 6 ans, il a augmenté de 1 an et 4 mois, soit un peu moins d'un trimestre par an. Avant 2010, il avait légèrement diminué en raison notamment de l'instauration des départs anticipés pour carrière longue. Entre les générations 1951 et 1955, la proportion de personnes déjà retraitées à 61 ans a baissé de 39 points, reculant de 73 % à 34 %.

Christel Collin (DREES)

**F**in 2016, l'âge conjoncturel (encadré 1) de départ à la retraite est de 61,8 ans (soit 61 ans et 10 mois) : 62,1 ans pour les femmes (62 ans et 1 mois) et 61,5 ans pour les hommes (61 ans et 6 mois) [graphique 1]. Cet âge est en progression continue depuis 2010 (+1 an et 4 mois) en raison principalement du relèvement de l'âge d'ouverture des droits à la retraite<sup>1</sup> issu de la réforme de 2010, ainsi que, depuis 2016, du relèvement de l'âge d'annulation de la décote<sup>2</sup>. Entre 2004 et 2010, l'âge conjoncturel avait diminué de 2 mois, après notamment la mise en place des possibilités de départ anticipé à la retraite pour carrière longue, mais aussi sous l'effet de l'amélioration tendancielle des carrières féminines. La participation accrue des femmes au marché du travail a en effet permis à un nombre croissant d'entre elles d'atteindre la durée requise pour un départ au taux plein, et donc de partir plus tôt à la retraite.

**GRAPHIQUE 1**  
Âge conjoncturel moyen de départ à la retraite selon le sexe



**Champ** • Personnes résidant en France, hors personnes qui ne liquideront aucun droit de retraite.  
**Sources** • DREES, EIR, EACR et modèle ANCETRE ; Insee, Bilan démographique 2017.

### La proportion de personnes déjà retraitées à 61 ans chute de près de 40 points

Depuis l'augmentation de l'âge d'ouverture des droits à la retraite, le taux de retraités

à 60 ans<sup>3</sup> a reculé de 34 points, passant de 64 % fin 2010 (génération 1950) à 30 % fin 2013 (génération 1953) [graphique 2]. Le taux de retraités à 61 ans a, lui, décliné, passant de 73 % fin 2012

- 1. De 60 à 62 ans.
- 2. De 65 à 67 ans.
- 3. Proportion de personnes déjà retraitées parmi l'ensemble des résidents en France âgés de 60 ans (c'est-à-dire ayant entre 60 ans et 60 ans et 11 mois) au 31 décembre de l'année.

(génération 1952) à 34 % fin 2016 (génération 1955), soit une baisse de 39 points. Pour les générations antérieures à la génération 1950, les taux de retraités à 60 ans et à 61 ans étaient assez stables.

Les taux de retraités à un âge supérieur ou égal à 62 ans ont peu évolué au cours des dix dernières années. En 2016, cependant, le taux de retraités à 65 ans (génération 1951) commence à baisser : il s'établit à

91 %, en baisse de 3 points par rapport à 2015 (génération 1950). Cette baisse est liée notamment à l'augmentation de l'âge d'annulation de la décote prévue elle aussi par la réforme de 2010.

Les taux de retraités ayant entre 56 et 59 ans ont globalement augmenté entre 2004 et 2008, en raison de l'instauration des départs anticipés pour carrière longue. Ils ont ensuite diminué avec le durcissement des conditions d'éligibilité en 2009.

4. La durée moyenne de retraite par génération est calculée en tenant compte de l'espérance de vie à 60 ans par génération, fondée sur les projections démographiques 2016 de l'Insee. Il s'agit en toute rigueur d'une « espérance de durée » à la retraite, car elle dépend de la réalisation de la baisse de la mortalité projetée jusqu'à l'âge de décès des générations concernées.

## ENCADRÉ 1

### Quel indicateur pour l'âge moyen de départ à la retraite ?

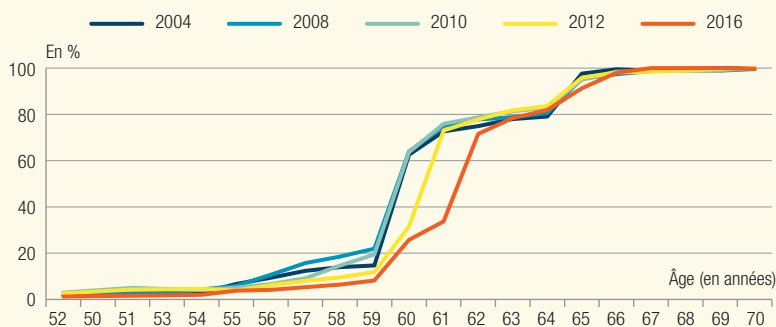
L'âge conjoncturel est défini, pour une année donnée, comme l'âge moyen de départ à la retraite d'une génération fictive qui aurait, à chaque âge, la même probabilité d'être à la retraite que la génération qui a cet âge au cours de l'année d'observation. Le concept et la méthode de calcul sont ainsi similaires à ceux utilisés pour l'espérance de vie.

L'indicateur d'âge conjoncturel de départ à la retraite est un indicateur plus pertinent que l'âge moyen des nouveaux retraités au moment de la liquidation de leurs droits. Ce dernier connaît des fluctuations artificielles traduisant pour partie des effets de calendrier des réformes ou de composition démographique.

L'âge conjoncturel permet de suivre l'évolution de l'âge moyen de départ à la retraite indépendamment des effets liés à la composition d'une année sur l'autre des flux de nouveaux retraités.

## GRAPHIQUE 2

### Taux de retraités par âge en 2004, 2008, 2010, 2012 et 2016



**Lecture** • Au 31 décembre 2016, 35 % des résidents en France âgés de 61 ans (ayant entre 61 ans et 61 ans et 11 mois inclus) sont retraités.

**Champ** • Retraités de droit direct, résidant en France.

**Sources** • DREES, EIR, EACR et modèle ANCETRE ; Insee, Bilan démographique 2017.

## Plus de 25 années passées à la retraite en moyenne

Pour les générations parties à la retraite avant la réforme de 2010, la diminution de l'âge moyen de départ à la retraite couplée aux gains d'espérance de vie entraîne une augmentation de la durée espérée passée à la retraite<sup>4</sup>. Elle s'établit à 25 ans pour la génération 1940. Cette durée espérée s'élève à 26 ans et 6 mois pour la génération 1950 : 28 ans et 3 mois pour les femmes et 24 ans et 6 mois pour les hommes (*tableau complémentaire A sur le site internet de la DREES*). Elle a augmenté par rapport à la génération 1940 de 1 an et 3 mois pour les femmes et de 1 an et 8 mois pour les hommes. La hausse moyenne est de 4 ans et 11 mois par rapport à la génération 1926, soit environ 2,5 mois par génération. Pour les générations 1951 et suivantes, dont l'âge de départ augmente à la suite de la réforme, la durée moyenne espérée passée à la retraite devrait baisser un peu par rapport à la génération 1950.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- Données historiques dans l'espace data.drees : [www.data.drees.sante.gouv.fr](http://www.data.drees.sante.gouv.fr)
- **Solard, G. (dir.)**. (2017). *Les retraités et les retraites*. Paris, France : DREES, coll. Panoramas de la DREES-social.
- **Blanpain, N., Buisson, G.** (2016, novembre). Projections de population 2013-2070 pour la France. Insee, *Insee Résultats*, 187.
- **Conseil d'orientation des retraites (COR)**, (2016, juin). Rapport annuel, p. 117-123.

## LA DREES SUR INTERNET

Retrouvez toutes nos publications sur notre site

[drees.solidarites-sante.gouv.fr](http://drees.solidarites-sante.gouv.fr)

Retrouvez toutes nos données sur

[www.data.drees.sante.gouv.fr](http://www.data.drees.sante.gouv.fr)

Pour recevoir nos avis de parution

[drees.solidarites-sante.gouv.fr/etudes-et-statistiques/publications/avis-de-parution](http://drees.solidarites-sante.gouv.fr/etudes-et-statistiques/publications/avis-de-parution)

**Directeur de la publication** : Jean-Marc Aubert

**Responsable d'édition** : Souphaphone Douangdara

**Rédactrice en chef technique** : Sabine Boulanger

**Secrétaire de rédaction** : Fabienne Brifault

**Composition et mise en pages** : T. B.

**Conception graphique** : Julie Hiet et Philippe Brulin

**Imprimeur** : Imprimerie centrale de Lens

**Pour toute information** : [drees-infos@sante.gouv.fr](mailto:drees-infos@sante.gouv.fr)

Reproduction autorisée sous réserve de la mention des sources •

ISSN papier 1292-6876 • ISSN électronique 1146-9129 • AIP 0001384